



CONCOURS E-06-25-26

ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT EN MUSIQUE AU 1^{er} CYCLE

LIEU DE TRAVAIL : École Sacré-Cœur et Jean XXIII
Tâche résiduelle d'environ 30%

ENTRÉE EN FONCTION : Dès que possible

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emploi consiste à enseigner la musique dans le cadre de la formation générale aux jeunes à une clientèle du 1^{er} cycle.

HABILETÉS ET QUALITÉS RECHERCHÉES :

- Avoir de la facilité à communiquer et à transmettre ses connaissances;
- Compétences au niveau des technologies informatiques;
- Être à l'écoute des besoins des élèves;
- Être proactif et rigoureux;
- Être patient et avoir un bon jugement;
- Aimer le travail d'équipe et collaborer avec l'équipe-école.

QUALIFICATIONS ET CONDITIONS MINIMALES REQUISES :

- Détenir une autorisation légale d'enseigner ou une formation pertinente en musique.

SEULES LES PERSONNES RETENUES SERONT CONTACTÉES

Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi.

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides est un milieu de travail situé à proximité de la nature. Notre organisation offre des services d'enseignement de qualité à environ 4 800 élèves. Nous comptons vingt et une écoles primaires, une école primaire-seconde, une école secondaire, un centre de formation professionnelle et un centre d'éducation des adultes. Nos établissements sont répartis en milieux semi-urbains et ruraux.

Avantages de travailler avec nous :

- ❖ Milieu collaboratif;
- ❖ Programme de mentorat disponible les cinq (5) premières années d'exercice;
- ❖ Programme d'aide aux employés;
- ❖ Avantages sociaux compétitifs;
- ❖ Régime de retraite à prestations déterminées;
- ❖ Régime d'assurances collectives;
- ❖ Salaire selon la convention collective du personnel enseignant.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, en prenant soin d'inscrire le numéro du concours, par courrier électronique à l'adresse suivante :

ressources.humaines@cssh.gouv.qc.ca